

# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'université Grenoble Alpes

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

David VITTORI, notaire à Paris

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Marcel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

## RÉDACTION

**Président honoraire :** Georges Morin. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. **P-DG, Directrice de la publication :** Emmanuelle Filiberti.

**Rédactrice en chef :** L. Ricco. **Rédactrices spécialisées :** E. Guérin - C. Burban - H. Moreno. **Rédactrice :** M. Campo. **Assistante :** C. Bardet  
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

**Imprimeur :** Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

### Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2019 : 566,66 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 25,01 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

### Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

### Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement  
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 150 g éq. CO<sub>2</sub>



## VEILLE P. 5

### À LA UNE

Conséquences du défaut de pouvoir du maire signataire d'un contrat de prêt conclu au nom de la commune

### ENTREPRISE

Reprise des engagements souscrits pour le compte d'une société commerciale en formation : rappel des conditions

### FISCAL

Mise à jour au BOFiP du régime d'enregistrement des transmissions à titre gratuit de biens ruraux

### RURAL

Nullité de la préemption de la SAFER notifiée à l'acquéreur à une mauvaise adresse

### PROFESSION

Rappel des conditions de l'opposabilité d'une copie exécutoire

### BRÈVES PROFESSION

Doctorat

## ACTUALITÉS P. 13

Nouveau cap pour la CNAP

## PRATIQUE P. 15

### QUESTIONS-RÉPONSES

Certificat de coutume, *legal opinion* : la preuve de la loi étrangère par **Jean-Christophe Rega** et **Olivier Lecomte**

## DOCTRINE P. 20

L'incapacité de recevoir à titre gratuit ne s'applique qu'au mandataire judiciaire à la protection des majeurs par **David Noguéro**

## CHRONIQUES P. 24

Sûretés immobilières par **Charles Gijsbers**

## VIE PRO P. 31

## OFFRES ET DEMANDES P. 38

## INDICES P. 44



Vous êtes à **un clic**  
de **gagner du temps**



Pour vos Formalités Juridiques & Annonces légales

Pensez **Odal**

- Urbanisme
- Domiciliation
- Traductions
- Légalisations

Tél. : 01 49 49 06 51 - 01 49 49 08 20 • Mail : [odcommercial@odal.fr](mailto:odcommercial@odal.fr) • [www.odal.fr](http://www.odal.fr)